



Taux Annuel Effectif Global fixe : 0%
Montant total dû par l'emprunteur : 1 000 €
Votre mensualité : 30 € puis une dernière mensualité de 10 €
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



« PRÉNOM » DEVIENT CHAQUE JOUR UN PEU PLUS AUTONOME.
ADOPTÉ LA BONNE CONDUITE !

POUR QUE VOTRE ENFANT APPRENNE À GÉRER SON BUDGET EN TOUTE SÉCURITÉ, DÉCOUVREZ LE **BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾**, UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES COMPRENANT :

- Une carte bancaire à 1€/mois⁽¹⁾
- Une assurance en cas de perte ou de vol des moyens de paiements⁽²⁾
- Un accès à la consultation et gestion des comptes à distance
- Des services numériques offerts jusqu'à 25 ans



Besoin d'un coup de pouce pour commencer la conduite accompagnée ?

Le **crédit permis à 1€/jour** est fait pour vous !
Un crédit gratuit⁽³⁾, sans frais de dossier, pour financer le permis de conduire de votre enfant sans contraintes.

Exemple⁽⁴⁾ : pour un prêt de 1000€ sur 34 mois au taux débiteur annuel fixe de 0%, vous rembourserez 33 mensualités de 30€ puis une dernière mensualité de 10€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) Fixe de 0%. Frais de dossier de 0€. Coût de l'assurance facultative : 0,70€⁽⁵⁾ par mois qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 23,80€. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,63%. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1 000€.

En savoir plus >

Prendre rendez-vous >

Par téléphone* : XX XX XX XX XX

Sur internet** : Cliquez ICI



* Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur. ** Coût selon votre fournisseur d'accès.

(1) Coût du Bouquet Liberté au 01/01/2017 avec Visa Classic ou Visa Sensée : 8,65€/mois soit 103,80€/an ; 1€/mois pour les 12/17 ans, réduction de 75% pour les 18-21 ans et de 50% pour les 22-25 ans sur le tarif de base. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Selon les conditions définies dans la notice d'information ou les Conditions Générales. Assurance sur compte est un contrat de BPCÉ Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

(3) Les intérêts sont pris en charge par l'Etat.

(4) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre soumise à conditions, réservée aux parents d'enfants âgés de 15 à 17 ans et aux 18-25 ans. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

(5) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Contrats d'Assurance de CNP Assurances et BPCÉ Vie, entreprises régies par le Code des Assurances.

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, en vous adressant au Service Relations Clientèle à l'adresse suivante : 5, parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.
Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446 876 700 euros - siège social 5 Parvis des Droits de l'Homme 57000 Metz - 775 618 622 RCS METZ - intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Photos : Getty Images - PRO DIRECT MARKETING - RC 8881179.

Mentions légales

Désabonnement